



De 1830 à 1871, sous cinq régimes différents, la bourgeoisie française va poursuivre la conquête de l'Algérie, ce territoire à peine peuplé de cinq millions d'habitants. Malgré de vives résistances de la part des populations locales, la puissance de feu de l'armée coloniale et la destruction systématique des villages finirent par asservir le territoire. Ces méthodes criminelles portaient à l'époque le nom de « campagnes de pacification ». Le Maréchal Randon, parmi de nombreux autres militaires, y prit sa part, en ordonnant notamment la destruction des villages des Hidjer et des Beni Menguellat.

Ce maréchal, né à Grenoble (1795-1871) fut ministre de la guerre sous le second Empire, puis administrateur colonial en Algérie, il participa également à la fixation des frontières avec la Tunisie. Après de nombreuses expéditions militaires, il est celui qui consolida l'implantation de la France en Algérie. Il permit aussi d'élargir le territoire colonial jusqu'au désert au travers de la conquête de la Kabylie (juin 1854), dernier bastion de la résistance.

En 1856 il prit part à la politique du Second Empire en qualité de sénateur. Il mourut avant de pouvoir retourner en Algérie comme gouverneur.

Proposition mémorielle : Avenue Djamila Boupacha



Le 14 janvier 2017, les membres de l'association Survie, qui lutte pour une refonte totale de la politique française en Afrique, en partenariat avec d'autres associations du territoire grenoblois, ont symboliquement renommé l'Avenue Maréchal Randon par Avenue Djamila Boupacha. Cette initiative se voulait être une protestation à la présence dans l'espace public de témoignages respectueux à des personnalités brutales qui ont servi la cause de l'impérialisme français.

Djamila Boupacha (née en 1938) était militante au sein du FLN, elle fut violée et torturée pendant plusieurs semaines par l'armée française. Son calvaire a été très médiatisé à l'époque, notamment grâce au soutien et à l'implication de personnalités telles que son avocate Gisèle Halimi, ou encore Simone de Beauvoir.



Étape 2 Avenue du Maréchal Randon

Malgré la reconnaissance des horreurs qu'elle a subies, son procès en 1961 pour des faits avoués sous la torture et dont on ne connaît toujours pas la véracité, aboutit à une condamnation à mort.

Ce sont finalement les accords d'Évian et l'amnistie qui les accompagna, qui lui permirent de garder la vie sauve. Encore aujourd'hui, Djamila Boupacha incarne la résistance du peuple algérien face à l'oppression et symbolise aussi plus largement la lutte de nombreuses femmes qui, à travers le monde, porte le combat de la justice et de la liberté.

Écrit par Survie Isère

[Facebook](#)